

Plus de 7 600 personnes ont cherché refuge au Luxembourg en 2022

Aux 2 269 demandeurs d'asile, un chiffre en hausse de 82 %, sont venues s'ajouter 5 397 personnes ayant fui la guerre en Ukraine, dont 3 700 sont toujours présentes au Grand-Duché.

De notre journaliste
David Marques

Une vague inédite de personnes cherchant refa déferlé en 2022 sur le Luxembourg. Le bilan en matière d'asile, d'immigration et d'accueil présenté hier fait état d'une année hors du commun et, donc, très lourde à gérer pour les autorités grand-ducales. «**Nous sommes de retour au niveau de la grande crise migratoire de 2015**», note le ministre en charge de l'Immigration, Jean Asselborn.

Cela vaut pour les demandes d'asile «classiques», passées de 1 250 unités en 2021 à 2 269 en 2022 (+82 %). Depuis le 24 février 2022, un nombre bien plus important de personnes est arrivé au Luxembourg : celles qui fuyaient la guerre en Ukraine. Le décompte final renseigne 5 397 demandes à bénéficier de la protection temporaire. En tout, ce sont donc précisé-

ment 7 666 personnes cherchant refuge, toutes catégories confondues, qui ont, courant 2022, débarqué au Grand-Duché.

Il est à noter que les réfugiés de guerre ne sont pas tous des Ukrainiens. Ces derniers représentent toutefois la très grande majorité des demandeurs (voir tableau ci-dessous). Au vu de l'interdiction imposée aux hommes de 18 à 60 ans de quitter le pays, ce sont surtout des femmes (3 467) et des mineurs d'âge (1v715) qui sont arrivés au Luxembourg.

94 % des réfugiés de guerre «acceptés»

Seules 259 personnes se sont vu refuser le statut de réfugié de guerre. Ce sont, ainsi, 94 % des quelque 5 400 demandes qui ont été acceptées. Parmi elles, on retrouve 19 ressortissants russes. Trente demandes ont été retirées tandis que 378 personnes ont renoncé volontairement à leur protection temporaire.

Selon Jean Asselborn, le Luxembourg accueille, à l'approche du premier anniversaire de l'agression russe contre l'Ukraine, encore environ 3 700 réfugiés de guerre. La plupart d'entre eux – quelque 2 400 personnes – sont hébergés dans des foyers privés. Les 1 300 personnes restantes sont prises en charge dans une des onze structures mises en place par l'Office national de l'accueil. Une capacité de 3 877 lits est actuellement disponible pour les réfugiés de guerre. Le taux d'occupation s'établissait fin décembre à 90,5 %.

Actuellement, la procédure de renouvellement de la protection temporaire est en cours. Toutes les personnes ayant fui la guerre en Ukraine et qui ont obtenu le droit de séjourner au Luxembourg ont jusqu'au 4 mars pour demander la prolongation de cette protection pour une durée de 12 mois.

Comme indiqué plus haut, le Luxembourg a également connu,

en 2022, un net rebond des demandes d'asile. La majorité des 2 269 dossiers (voir tableau ci-dessous) correspondent à des ressortissants syriens (1 008 demandes), érythréens (355) et afghans (174).

Beaucoup de mineurs non accompagnés

En 2015, 2 447 demandes de protection internationale avaient été introduites au Grand-Duché. Le dernier pic (2 318 demandes) date de 2017. Courant 2022, ils sont 848 à avoir officiellement obtenu le statut de réfugié.

Le ministre Asselborn s'inquiète plus particulièrement de l'arrivée record de mineurs non accompagnés. En 2022, ils étaient 110 à débarquer au Luxembourg, un chiffre qui a doublé par rapport aux années précédentes. Ils sont majoritairement originaires d'Érythrée, d'Afghanistan et de Syrie. L'espoir des parents est que leurs enfants décrochent le statut de réfugié afin de profiter, dans la foulée, d'un regroupement familial. L'an dernier, 3 011 autorisations de séjour ont été accordées dans ce cadre, dont 467 pour des proches de personnes bénéficiant de la protection internationale.

Les foyers quasi saturés

L'Office national de l'accueil (ONA) a enregistré, en 2022, une augmentation record de 238,8 % des nouvelles arrivées dans son réseau de 67 structures d'hébergement. Au total, 7 729 personnes ont cherché à trouver refuge dans un des foyers, soit en moyenne 604,2 arrivées par mois (177,8 en 2021).

Ce total englobe à la fois les demandeurs d'asile, les réfugiés de guerre en provenance d'Ukraine et les personnes arrivant au Luxembourg dans le cadre d'un regroupement familial. La grande majorité sont des adultes (67,8 %). Suivent avec 27,3 % les mineurs tandis que 4,9 % étaient des nouveau-nés ou des enfants en bas âge (0-2 ans).

Fin 2022, le Luxembourg disposait d'une capacité d'accueil de 7 007 lits, avec un taux d'occupation de 93,7 %.

Les Syriens arrivent en tête des personnes hébergées (1 681 personnes, 29 %), suivis des Ukrainiens (1 146, 19,8 %) et Érythréens (1 127, 19,5 %). Au 31 décembre, 442 Afghans (7,6 %), 146 Irakiens (2,5 %) et 111 Iraniens (1,9 %) avaient trouvé refuge dans un foyer.

80 réfugiés «européens»

Le Luxembourg a pris, en 2022, l'engagement d'accueillir 50 personnes dans le cadre du Mécanisme volontaire de solidarité de l'UE. Treize États membres ont accepté finalement de relocaliser, sur une période d'un an, 8 300 demandeurs d'asile débarqués dans le bassin méditerranéen (Italie, Chypre, Grèce, Malte, Espagne). Le premier transfert de cinq personnes depuis l'Italie a eu lieu en octobre.

Pour 2023, le Grand-Duché compte 30 personnes dans le cadre de l'admission humanitaire, principalement pour des ressortissants afghans. L'UE a pris l'engagement de réinstaller 29 000 personnes dans 17 États membres.

L'immigration légale en hausse

En 2022, 17 759 personnes (17 136 en 2021) issues de l'UE (Suisse, Norvège, Islande et Liechtenstein compris) sont arrivées au Luxembourg, dont plus de 4 600 Portugais. S'y ajoute un total de 18 861 titres de séjour (14 160 en 2021) accordés à des ressortissants de pays tiers, dont 5 605 travailleurs-salariés et 5 166 membres de famille. Parmi les primo-arrivants hors UE, les Indiens sont les plus nombreux à migrer au Grand-Duché.



Le ministre Jean Asselborn s'inquiète particulièrement de l'arrivée renforcée de mineurs non accompagnés au Luxembourg.

DEMANDES D'ASILE

	Pays de nationalité	Nombre de personnes	Masculin	Féminin	Dont mineurs
1	Syrie	1 008	719	289	346
2	Érythrée	355	243	112	103
3	Afghanistan	174	133	41	54
4	Turquie	94	64	30	31
5	Venezuela	85	46	39	30
6	Iran	42	25	17	9
7	Tunisie	32	25	7	5
	Algérie	32	27	5	5
9	Guinée-Conakry	28	24	4	3
10	Éthiopie	26	18	8	5
	Autres	393	298	95	82
	Total	2 269	1 622	647	673

Source : direction de l'immigration

DEMANDES DE PROTECTION TEMPORAIRE

	Pays de nationalité	Nombre de personnes	Masculin	Féminin	Dont mineurs
1	Ukraine	5 039	1 657	3 382	1 715
2	Nigeria	52	28	24	3
3	Cameroun	32	29	3	2
4	Algérie	29	26	3	0
5	Maroc	26	23	3	0
6	Russie	20	11	9	1
7	Inde	19	15	4	0
	Géorgie	12	11	1	0
9	Arménie	10	7	3	0
	Irak	10	8	2	0
	Autres	148	115	33	7
	Total	5 397	1 930	3 467	1 728